

TABLE DES MATIÈRES

A-080	ACCÈS, MOBILISATION, ZONE DE TRAVAUX ET NOTES GÉNÉRALES
A-101	PLAN REZ-DE-CHAUSSÉE - DÉMOLITION
A-201	PLAN REZ-DE-CHAUSSÉE - CONSTRUCTION
A-301	PLAN DE PLAFOND REZ-DE-CHAUSSÉE - DÉMOLITION ET CONSTRUCTION
A-900	TABLEAU DES PORTES ET DÉTAIL DE TOILETTE



tla-architectes.com

TLA - SIÈGE SOCIAL
2372, boul. St-Martin est
Laval (Québec) H7E 5A4
☎ 450 629-9992
📧 info@tla-architectes.com

TLA - RIVE-NORD
11700, rue de l'Avenir, bureau 202
Mirabel (Québec) J7J 0C7
☎ 450 434-9992
☎ 450 629-9994
📧 infoRN@tla-architectes.com

{des idées qui prennent de l'espace}

Aménagement police de quartier 4

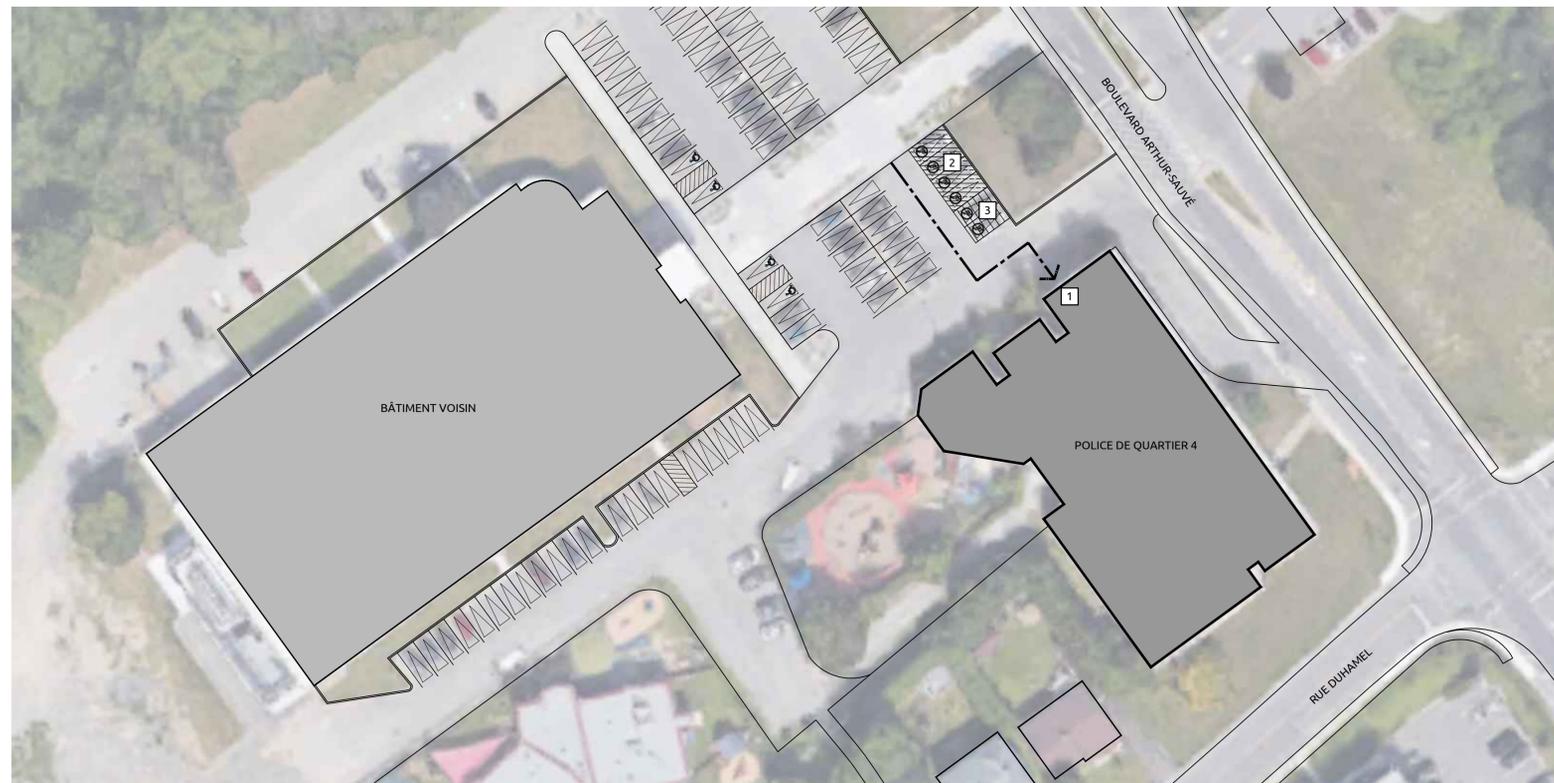
DOS - 968

Laval (Québec)

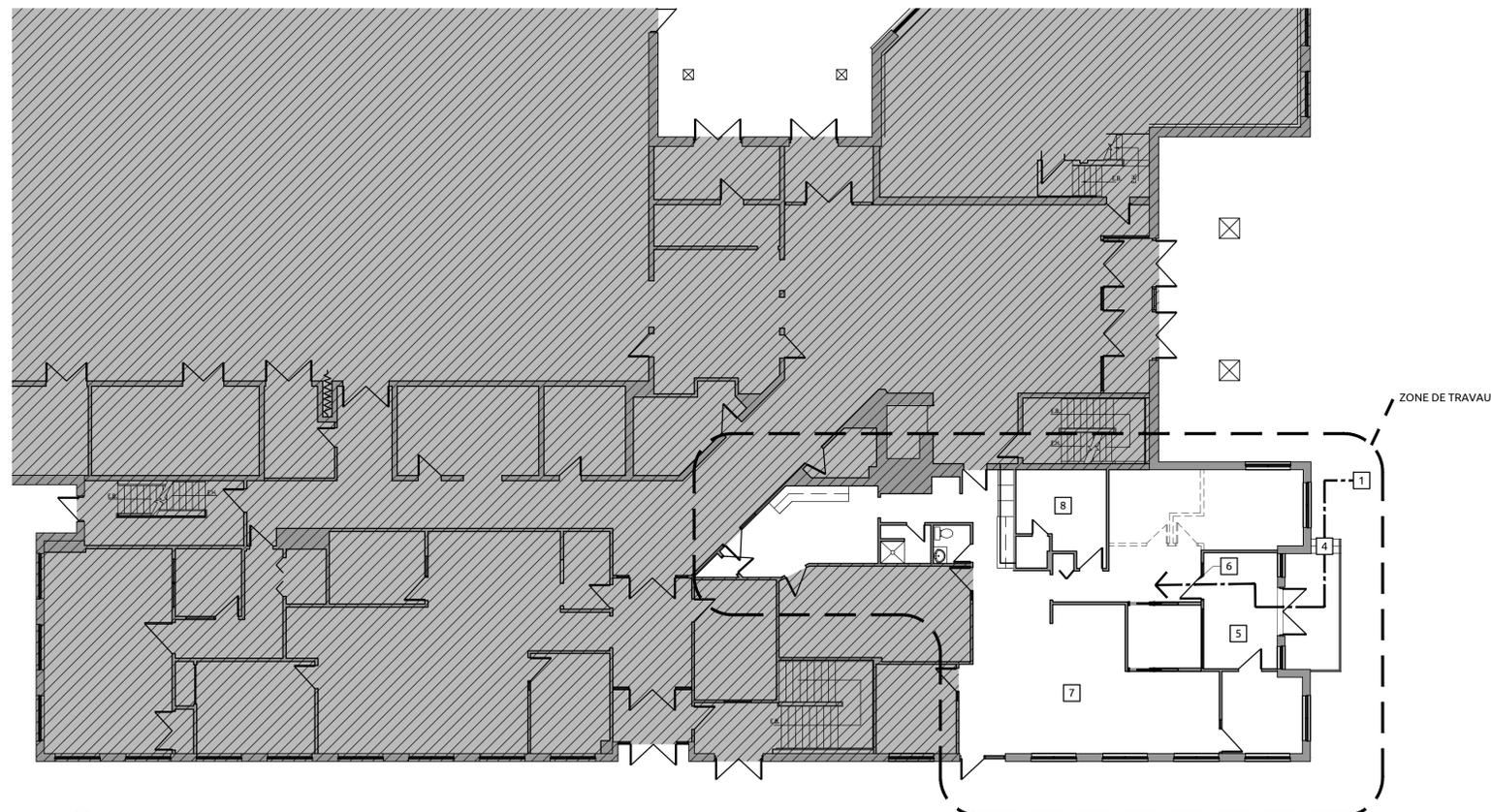
21-434MB

ÉMISSION POUR **SOUSSION**

2022-03-18



1 ACCÈS, STATIONNEMENT ET MOBILISATION
A-080 ÉCHELLE: 1" = 40'-0"



2 ZONE DE TRAVAUX
A-080 ÉCHELLE: 3/32" = 1'-0"

NOTES GÉNÉRALES

L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, NIVEAUX ET AUTRES CONDITIONS EXISTANTES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

L'ENTREPRENEUR DOIT AVISER L'ARCHITECTE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS DANS LE CAS D'ERREUR, OMISSION OU CONTRADICTION.

L'ENTREPRENEUR DEVRA COORDONNER LES DIFFÉRENTES PHASES DE LA CONSTRUCTION AVEC TOUS LES INTERVENANTS ET LES SOUS-TRAITANTS PENDANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX.

L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉVOIR QUE LE BÂTIMENT SERA FONCTIONNEL DURANT LES TRAVAUX.

TOUTES LES COMPOSITIONS DE MUR EXISTANTES DEVRONT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR.

SUITE À LA DÉMOLITION, PRÉVOIR LE RAGRÉAGE DE TOUTES LES SURFACES, PRÊTES À RECEVOIR LES NOUVEAUX FINIS.

FAIRE LES RETOUCHES DE PLÂTRE SUR TOUS LES MURS EXISTANTS AVANT LES TRAVAUX DE PEINTURE.

TOUS LES ÉQUIPEMENTS, ACCESSOIRES ET/OU AUTRES PIÈCES ENTRANT EN CONFLIT AVEC LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET PEINTURAGE, DOIVENT ÊTRE DÉMANTÉLÉS, ADAPTÉS ET/OU RÉINSTALLÉS.

PRÉVOIR DES FONDUS DE CLOUAGE POUR TOUS LES ÉLÉMENTS EN PLUS DE CEUX INDIQUÉS AUX PLANS.

L'ENTREPRENEUR DOIT PRENDRE EN CONSIDÉRATION QUE LES CLOISONS PEUVENT ÊTRE DE COMPOSITIONS VARIABLES.

PRÉVOIR FAIRE TOUTES LES OUVERTURES ET LE RAGRÉAGE PAR LA SUITE POUR LE PASSAGE MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE SITUÉS EN DEHORS DE LA ZONE DES TRAVAUX VOIR PLAN ING.

TOUS LES TRAVAUX AVEC UN HAUT NIVEAU DE DÉCIBEL, FORTE ODEURS, POUSSIÈRE IMPORTANTE DEVRONT ÊTRE RÉALISÉS À L'EXTÉRIEUR DES HEURES DE BUREAU.

LORSQUE L'ENTREPRENEUR UTILISE LES AIRES COMMUNES DE CIRCULATION, IL DEVRA PROTÉGER LES SURFACES ET FINIS EXISTANTS ET S'ASSURER DE LAISSER LES LEVRS PROPRES À CHAQUE FOIS.

PRÉVOIR DE NOUVELLES PLINTHES EN VINYLE 4" HT. AVEC GORGE, MODÈLE COLORMATCH DE JOHNSONITE OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.

TOUTES LES CLOISONS SONT DE TYPE C-1 SAUF INDICATION CONTRAIRE.

L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER QUE TOUS LES TRAVAILLEURS QUI ENTRENT DANS LE POSTE DE QUARTIER POUR LES TRAVAUX N'ONT PAS D'ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES.

PRENDRE NOTE DE L'HORAIRE DU POSTE DE QUARTIER 9H00-17H30 DU MARDI AU VENDREDI. EN DEHORS CES HEURES, L'ENTREPRENEUR DEVRA COORDONNER SES TRAVAUX AVEC LE CLIENT AFIN QUE CELUI-CI PRÉVOIE UN AGENT DE SÉCURITÉ.

NETTOYER LES TRACES DE CALCIUM AVANT L'INSTALLATION DES NOUVEAUX FINIS.

PRÉVOIR LE PEINTURAGE DE TOUT LES MURS DU PDQ4 DANS LA ZONE DE TRAVAUX.

PRENDRE NOTE QUE LES PLANS PEUVENT VARIER DE L'EXISTANT. CERTAIN TRAVAUX PAR LA VILLE ONT ÉTÉ FAIT APRÈS LE RELEVÉ.

DÉMÉNAGEMENT

L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉVOIR UN CONTENEUR D'ENTREPOSAGE POUR LES MOBILIERS À CONSERVER.

PRÉVOIR LE DÉMÉNAGEMENT DES MOBILIERS DE BUREAU, CHAISES, CLASSEUR ETC. DANS LE CONTENEUR D'ENTREPOSAGE AVANT LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES FINIS DE PLANCHER.

L'ENTREPRENEUR DOIT COORDONNER LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES FINIS DE PLANCHER AVEC LE CLIENT AFIN DE DÉPLACER LES EMPLOYÉS TEMPORAIREMENT. L'EXECUTION DES TRAVAUX ET LA RÉINSTALLATION DU MOBILIER DOIVENT ÊTRE FAIT LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AFIN QUE LES EMPLOYÉS REVIENT EN POSTE.

LES CASIERS EXISTANTS (18) DOIVENT ÊTRE DÉMÉNAGER À LA RÉCUPÉRATION DU GARAGE MUNICIPALE RUE CUNARD.

DÉMANTÉLER ET ENTREPOSER LES ÉTABLIS DE LA SALLE D'ARMES. L'ENTREPRENEUR DOIT RÉINSTALLER CEUX-CI À LA FIN DES TRAVAUX ET PRÉVOIR LES FIXER AU MUR.

PORTÉE DES TRAVAUX

- DÉMÉNAGEMENT DE MOBILIERS EXISTANTS
- AJOUT D'UNE SALLE D'EAU
- RÉAMÉNAGEMENT DE 2 VESTIAIRES
- REMPLACEMENT DES FINIS DE PLANCHER ET PEINTURAGE

LÉGENDE

- ZONE HORS CONTRAT
- ZONE DE MOBILISATION - CONTENEUR À DÉCHET
- ZONE DE STATIONNEMENT
- ACCÈS AU CHANTIER

NOTES SPÉCIFIQUES

- 1 ACCÈS DE CHANTIER
- 2 ZONE DE STATIONNEMENT
- 3 ZONE DE MOBILISATION ET CONTENEUR À DÉCHET
- 4 GARDER L'ESCALIER LIBRE POUR LES OCCUPANTS DU BÂTIMENT DURANT LES TRAVAUX
- 5 L'ISSUS DOIT ÊTRE EN TOUT TEMPS ACCESSIBLE, SANS ENCOMBREMENT ET NETTOYER AFIN QUE LES OCCUPANTS CIRCULENT EN SÉCURITÉ.
- 6 CETTE PORTE EST MUNIS D'UN CONTRÔLE D'ACCÈS.
- 7 PRÉVOIR QUE LES BUREAUX SONT OCCUPÉS PAR LES EMPLOYÉ(E)S LORS DES TRAVAUX
- 8 PRÉVOIR LE DÉMÉNAGEMENT DES ÉTABLIS DANS LA SALLE D'ARMES

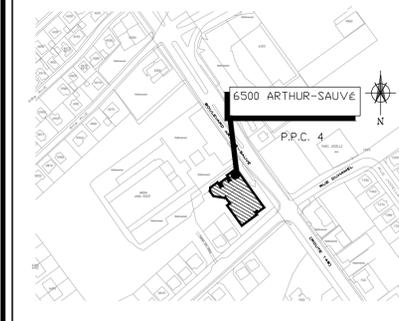


tla-architectes.com

TLA - SIÈGE SOCIAL
2372, boul. St-Martin est
Laval (Québec) H7E 5A4
450 629-9992
450 629-9994
info@tla-architectes.com

TLA - RIVE-NORD
11700, rue de l'Avenir, bureau 202
Mirabel (Québec) J7J 0G7
450 434-9992
450 629-9994
info@tla-architectes.com

PLAN DE LOCALISATION

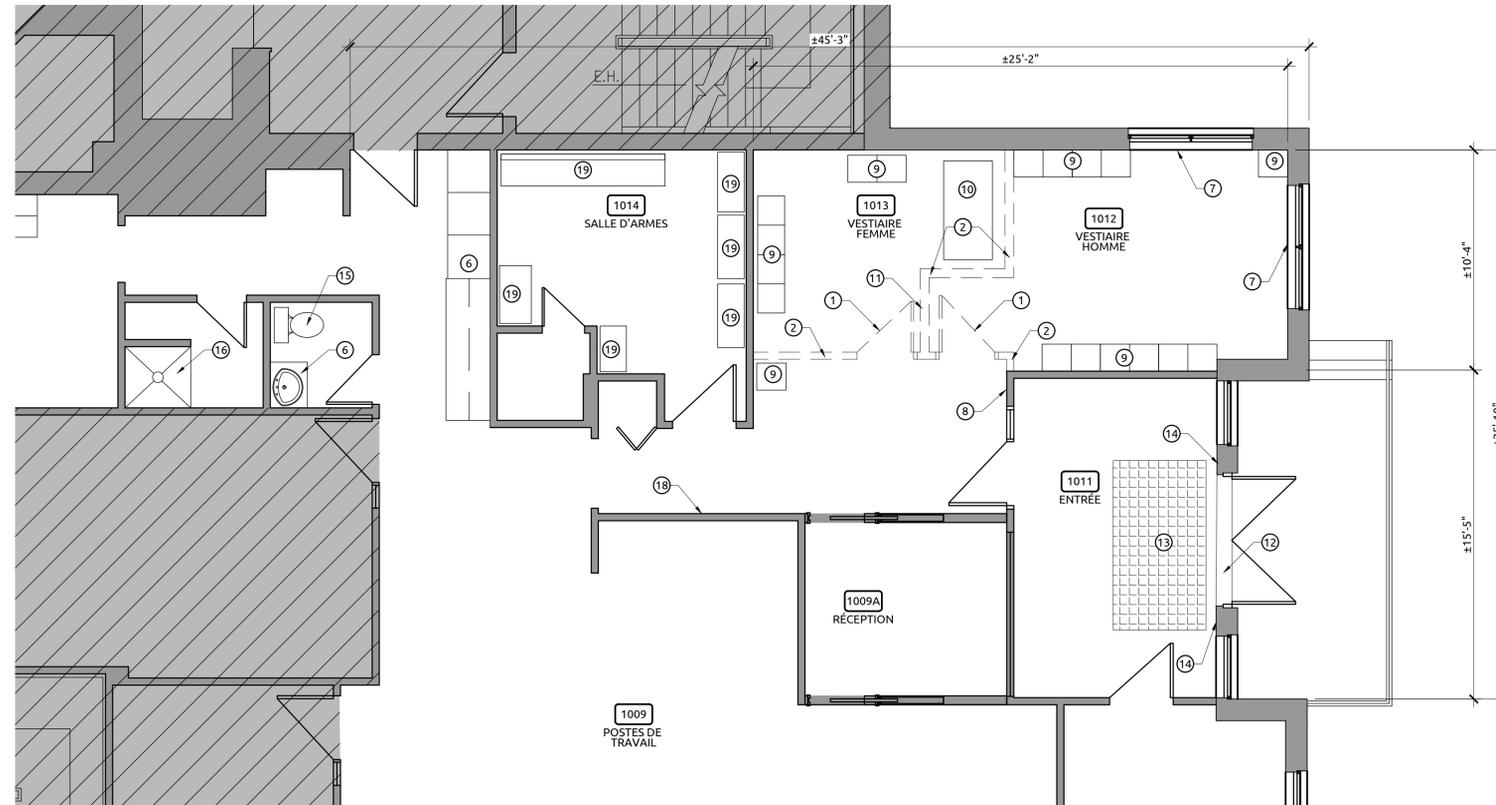


NO.	DATE	DESCRIPTION	ÉLABORÉ PAR	APProuvé PAR
02	2022-03-18	SOUMISSION	S.B.	V.G.
01	2022-03-09	COORDINATION	S.B.	V.G.

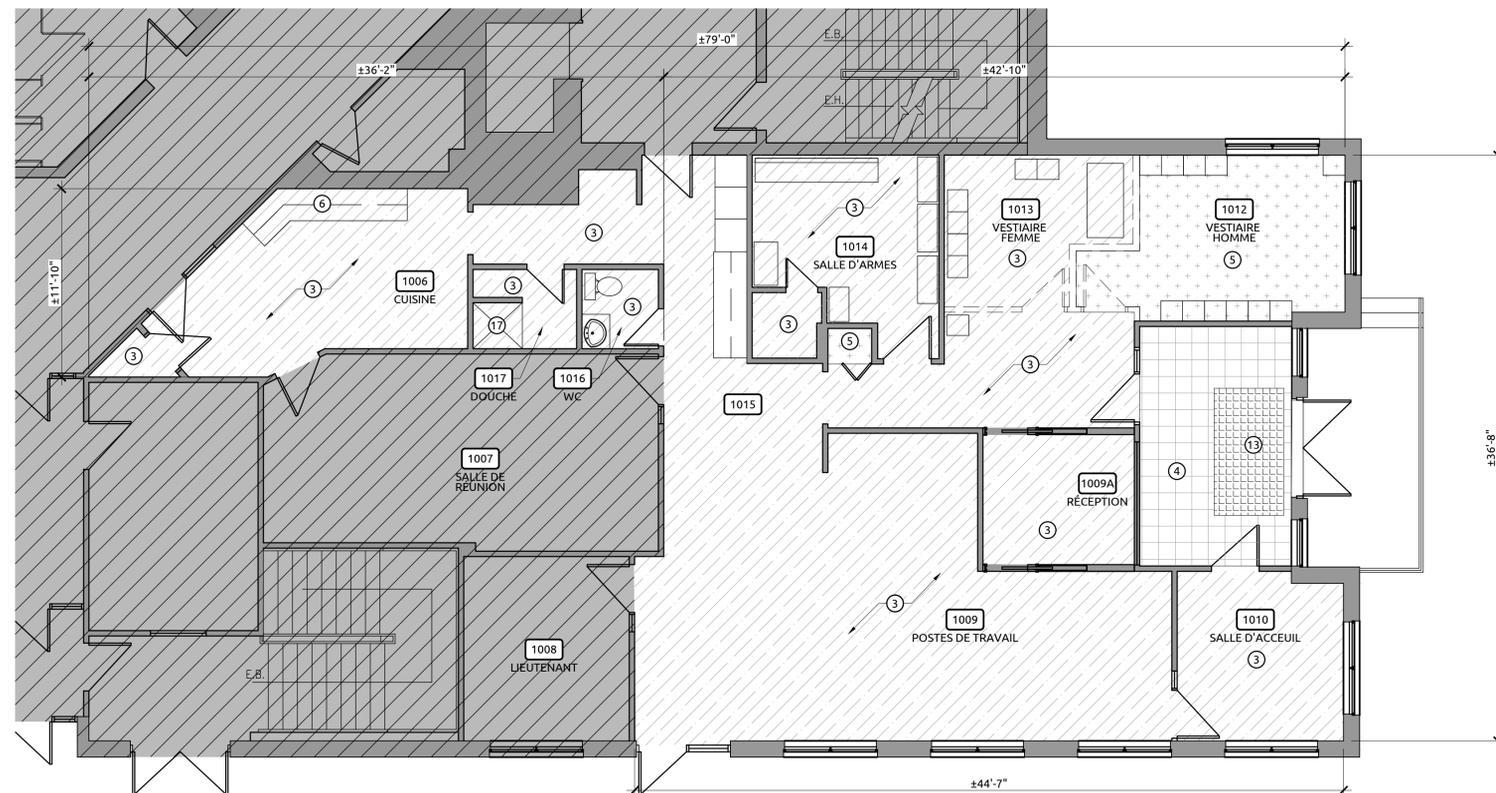
NO.	DATE	DESCRIPTION	ÉLABORÉ PAR	APProuvé PAR
REVISIONS				

ACCÈS, MOBILISATION, ZONE DE TRAVAUX ET NOTES GÉNÉRALES

		GESTION DES IMMEUBLES DIVISION GESTION DE PROJETS	
ÉCHELLE	EX-VILLE	NOUVEAU	XX
TELE QU'INDIQUÉE	SECTEUR	NOUVEAU	XX
Poste de quartier 4 4500 Boulevard Arthur-Sauvé, Laval D0S-968			
RELÉVÉ PAR V.GRAVELINE	VENIRÉ PAR V.GRAVELINE	DATE	2021-12-16
PRÉPARÉ PAR V.GRAVELINE	APPROUVÉ PAR M.LACOMBE	PROJET VOL.	16813
DESSINÉ PAR EQUIPE TLA	PROJET TLA 21-434MB	PLAN NO.	A-080



1 PLAN REZ-DE-CHAUSSÉE - DÉMOLITION
A-101 ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0"



2 PLAN FINI DE PLANCHER REZ-DE-CHAUSSÉE - DÉMOLITION
A-101 ÉCHELLE: 3/16" = 1'-0"

LÉGENDE :

- ZONE HORS CONTRAT
- PORTE EXISTANTE CONSERVÉE
- PORTE ET CADRE À DÉMOLIR
- MUR EXISTANT À CONSERVER
- CLOISON À DÉMOLIR
- TUILE DE VINYLE À DÉMOLIR
- TAPIS À DÉMOLIR
- CÉRAMIQUE À DÉMOLIR

NOTES SPÉCIFIQUES - DÉMOLITION

- 1 PORTE ET CADRAGE À DÉMOLIR
- 2 CLOISON À DÉMOLIR
- 3 TUILES ET PLINTHES DE VINYLE À RETIRER
- 4 CARREAUX ET PLINTHES DE CÉRAMIQUE À RETIRER
- 5 TAPIS ET PLINTHES DE VINYLE À RETIRER
- 6 MOBILIER EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX, CHANGER LA PLINTHE DE VINYLE FIXÉ SUR LE COUP DE PIED DU MOBILIER
- 7 TOILE À ROULEAUX À ENLEVER, PROTÉGER ET RÉINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX
- 8 UNITÉ DE CHAUFFAGE À RELOCALISER (VOIR ING.)
- 9 CASIER À DÉMÉNAGER PAR ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.
- 10 TABLE À DÉPLACER, AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, DANS UN CONTENEUR D'ENTREPOSAGE
- 11 CROCHET À ENLEVER ET CONSERVER
- 12 SEUIL DE PORTE À DÉMOLIR
- 13 GRILLE GRATTE PIED À CONSERVER, NETTOYER LE SCELLANT ET LE COULIS AU PÉRIMÈTRE
- 14 SECTION DE GYPSE ABÎMÉE PAR LE CALCIUM À DÉMOLIR
- 15 ENLEVER L'APPAREIL SANITAIRE POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES FINIS DE PLANCHER
- 16 ENLEVER ET NETTOYER LE SCELLANT EXISTANT À LA JONCTION DE PLANCHER
- 17 APPAREIL SANITAIRE À CONSERVER ET PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX
- 18 TABLEAU BLANC À ENLEVER ET RÉINSTALLER AU MÊME ENDROIT SUITE AUX TRAVAUX DE PEINTURAGE
- 19 ÉTAGÈRE, ÉTABLIS ET MOBILIER FIXÉ AUX MURS À DÉMONTÉLER ET DÉMÉNAGER AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DANS UN CONTENEUR D'ENTREPOSAGE. PRÉVOIR RÉINSTALLER À LA FIN DES TRAVAUX

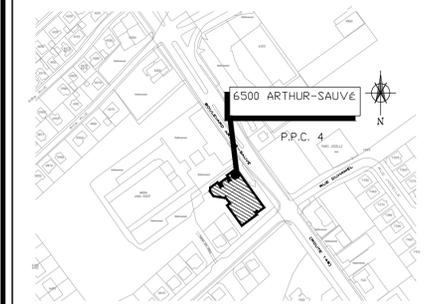


tla-architectes.com

TLA - SIÈGE SOCIAL
2372, boul. St-Martin est
Laval (Québec) H7E 5A4
450 629-9992
450 629-9994
info@tla-architectes.com

TLA - RIVE-NORD
11700, rue de l'Avenir, bureau 202
Mirabel (Québec) J7J 0G7
450 434-9992
450 629-9994
infoR@tla-architectes.com

PLAN DE LOCALISATION



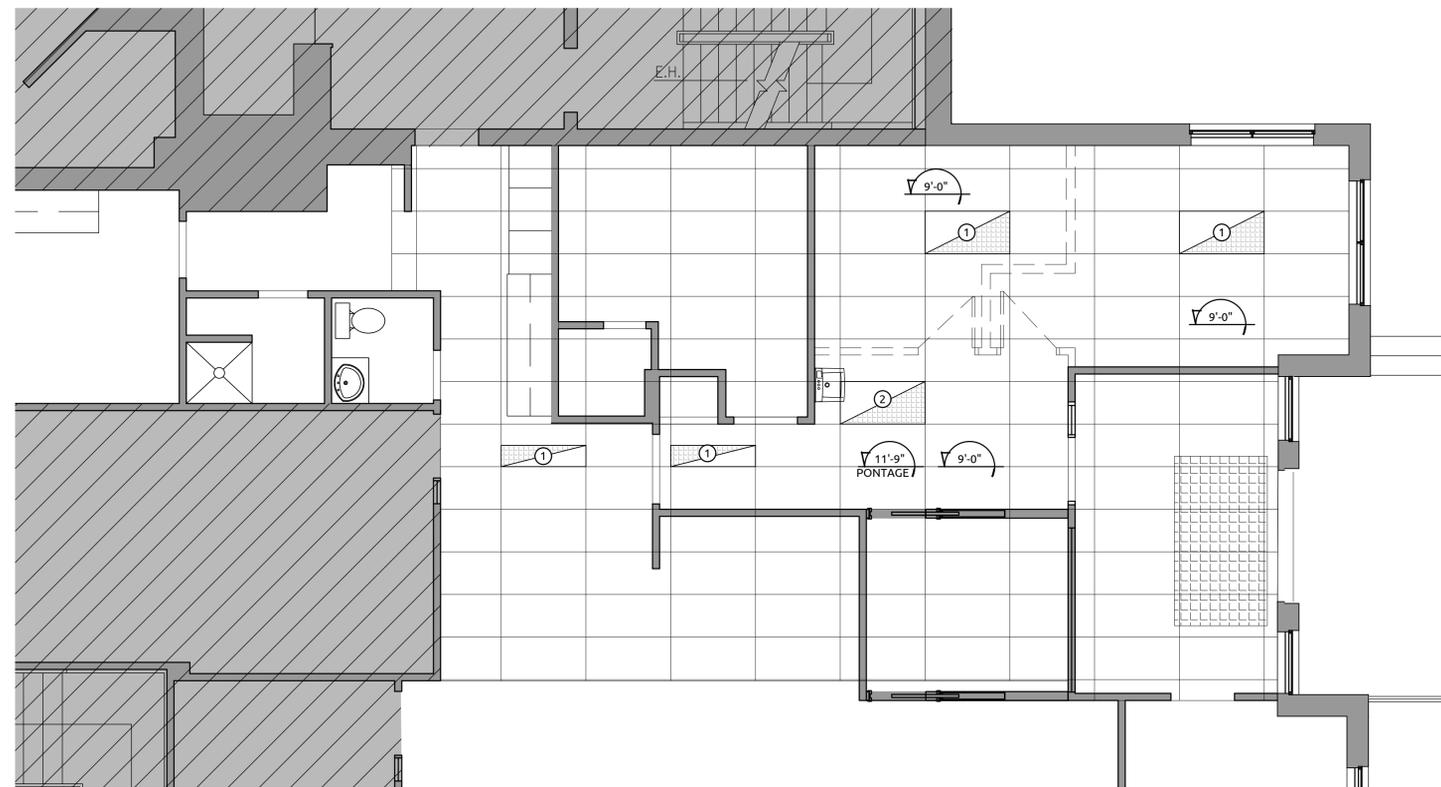
NO	DATE	DESCRIPTION	S.B.	V.G.
02	2022-03-18	SOUMISSION	S.B.	V.G.
01	2022-03-09	COORDINATION	S.B.	V.G.

REVISIONS

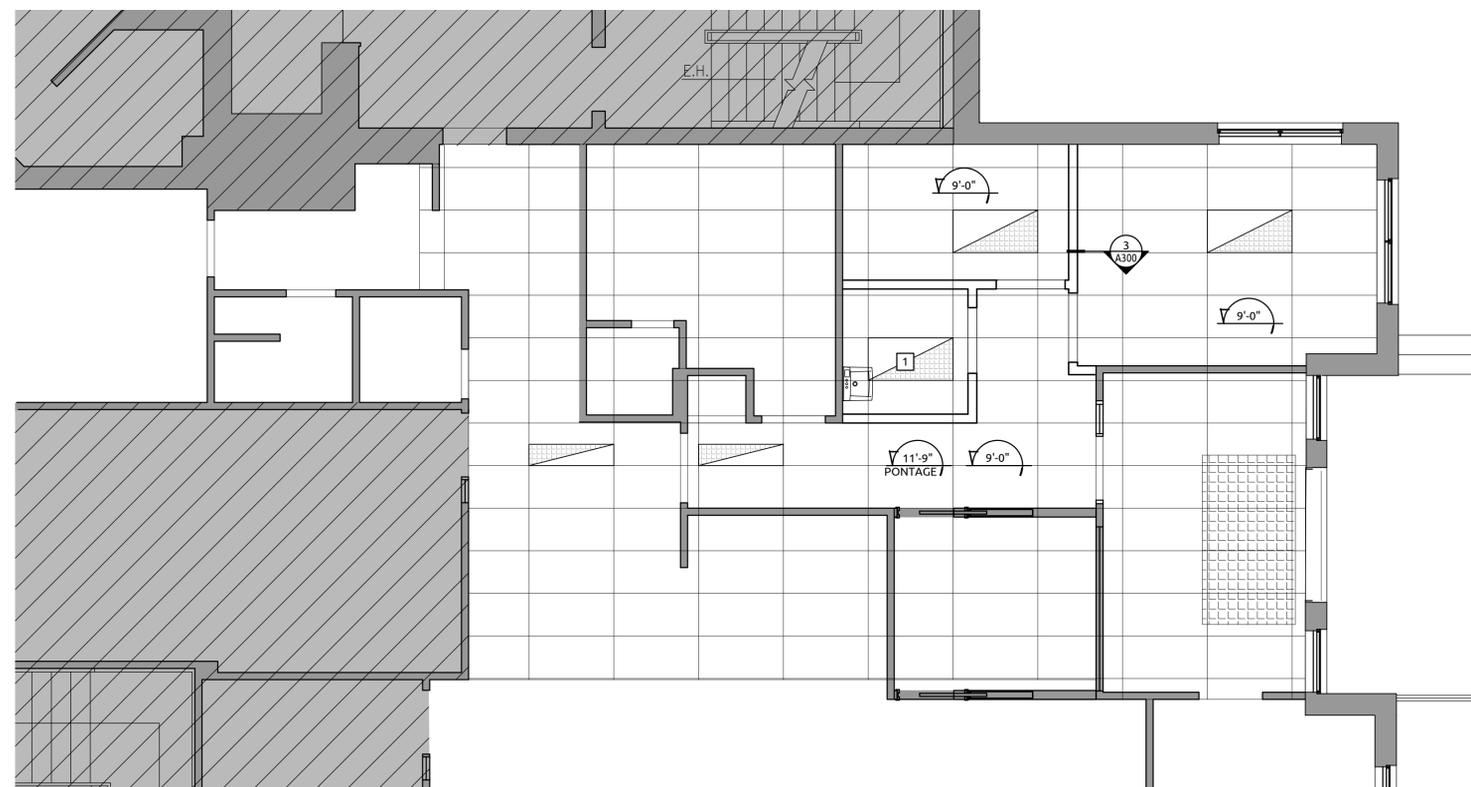
N.B.:
L'entrepreneur devra, avant de commencer tout travail;
a) vérifier toutes les dimensions des dessins et les conditions existantes sur le chantier
b) avvertir aussitôt le directeur de tout erreur et/ou omission;
c) avant de creuser communiquer avec info-excavation

PLAN REZ-DE-CHAUSSÉE ET PLANCHER - DÉMOLITION

		GESTION DES IMMEUBLES DIVISION GESTION DE PROJETS	
ÉCHELLE	EX-VILLE	NOUVEAU	XX
TELLE QU'INDIQUÉE	SECTEUR	NOUVEAU	XX
Poste de quartier 4 4500 Boulevard Arthur-Sauvé, Laval D0S-968			
RELÉVÉ PAR V. GRAVELINE	VERIFIÉ PAR V. GRAVELINE	DATE	2021-12-16
PRÉPARÉ PAR V. GRAVELINE	APPROUVÉ PAR M. LACOMBE	PROJET VOL.	16813
DESSINÉ PAR ÉQUIPE TLA	PROJET TLA 21-434MB	PLAN NO	A-101



1 PLAN DE PLAFOND - DÉMOLITION
A-300 / ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0"



2 PLAN DE PLAFOND - CONSTRUCTION
A-300 / ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0"

NOTES GÉNÉRALES

- VOIR PAGE A-050
- PLAFOND SUSPENDU EXISTANT À CONSERVER
- PRÉVOIR 10 TUILES DE PLAFOND TEL QUE MODÈLE EXISTANT POUR UN REMPLACEMENT PARTIEL AU BESOIN

LÉGENDE :

- ZONE HORS CONTRAT
- PLAFOND SUSPENDU À CONSERVER

NOTES SPÉCIFIQUES - DÉMOLITION

- ① LUMINAIRE À CONSERVER
- ② LUMINAIRE À RELOCALISER (VOIR ING.)

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION

- ① RÉINSTALLER LE LUMINAIRE (VOIR ING.)

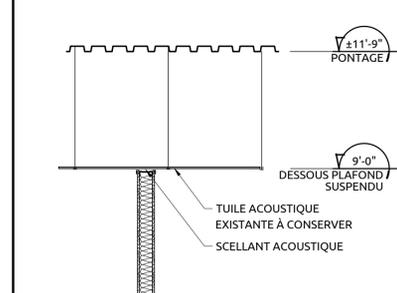
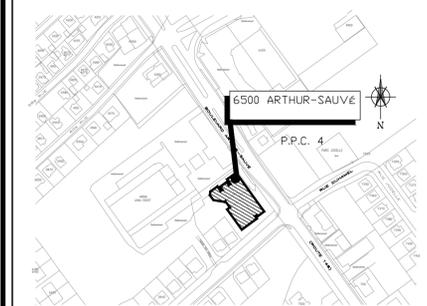


tla-architectes.com

TLA - SIÈGE SOCIAL
2372, boul. St-Martin est
Laval (Québec) H7E 5A4
450 629-9992
450 629-9994
info@tla-architectes.com

TLA - RIVE-NORD
11700, rue de l'Avenir, bureau 202
Mirabel (Québec) J7J 0G7
450 434-9992
450 629-9994
infoR@tla-architectes.com

PLAN DE LOCALISATION



3 DÉTAIL CLOISON/PLAFOND
A-300 / ÉCHELLE: 1/2" = 1'-0"

NO.	DATE	DESCRIPTION	S.B.	V.G.
02	2022-03-18	SOUMISSION	S.B.	V.G.
01	2022-03-09	COORDINATION	S.B.	V.G.

REVISIONS	PAGE

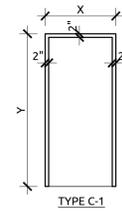
N.B.:
L'entrepreneur devra, avant de commencer tout travail;
a) vérifier toutes les dimensions des dessins et les conditions existantes sur le chantier
b) avvertir aussitôt le directeur de tout erreur et/ou omission;
c) avant de creuser communiquer avec info-excavation

PLAN DE PLAFOND REZ-DE-CHAUSSÉE - DÉMOLITION ET CONSTRUCTION

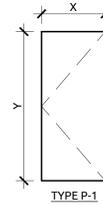
		GESTION DES IMMEUBLES DIVISION GESTION DE PROJETS	
ÉCHELLE	EX-VILLE	XX	RÈGLEMENT
TELE QU'INDIQUÉE	SECTEUR	XX	NO.BATIMENT
Poste de quartier 4 6500 Boulevard Arthur-Sauvé, Laval D0S-968			
RELÉVÉ PAR V.GRAVELINE	VERIFIÉ PAR V.GRAVELINE	DATE	2021-12-16
PRÉPARÉ PAR V.GRAVELINE	APPROUVÉ PAR M.LACOMBE	PROJET VOL.	16813
DESSINÉ PAR EQUIPE TLA	PROJET TLA 21-434MB	PLAN NO	A-301

BORDEREAU DES PORTES																
Nos	Nos de pièce	Groupe	PORTES							CADRES				REMARQUE		
			Quinc.	Élev.	Largeur	HT.	Ép.	Mat.	Verre	U.L.C.	Fini	Jamb.	Élev.		Mat.	U.L.C.
P-1012	1012	1	P-1	36"	84"	1 1/4"	BS	-	-	peint	J-1	C-1	AC	-	-	Peint
P-1013	1013	1	P-1	36"	84"	1 1/4"	BS	-	-	peint	J-1	C-1	AC	-	-	Peint
P-1018	1018	2	P-1	34"	84"	1 1/4"	BS	-	-	peint	J-1	C-1	AC	-	-	Peint

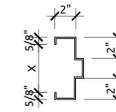
LÉGENDE MATÉRIAUX ET FINIS	BS BOIS	VC VERRE CLAIR
AC ACIER	BAV BOIS ÂME VIDE	VG VERRE GIVRÉ
ACI ACIER ET ISOLÉ	P PEINT	TH VERRE ISOLANT SCÉLLÉ
ALU ALUMINIUM	PP PRÉ-PEINT	THTR VERRE ISOLANT SCÉLLÉ TREMPÉ
ANO ANODISÉ NATUREL	T TEINT	TR VERRE TREMPÉ
NOIR ANODISÉ NOIR	BR VERRE BROCHÉ	



TYPE C-1



TYPE P-1

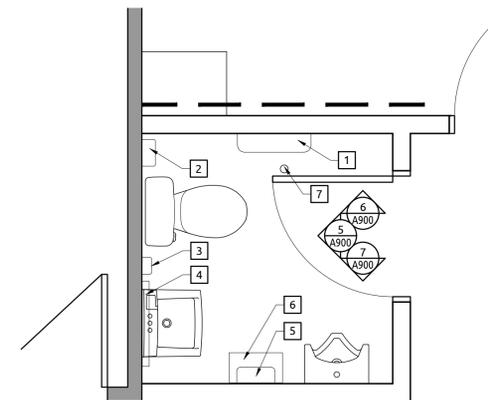


TYPE J-1
CADRE ACIER

1 ÉLÉVATIONS CADRES
A-900 ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0"

2 ÉLÉVATION PORTE
A-900 ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0"

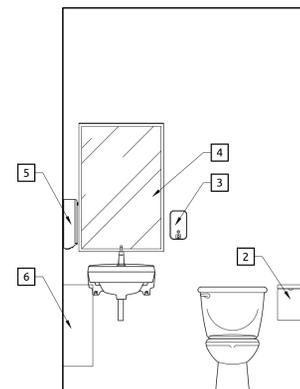
3 DÉTAILS CADRES
A-900 ÉCHELLE: 1-1/2" = 1'-0"



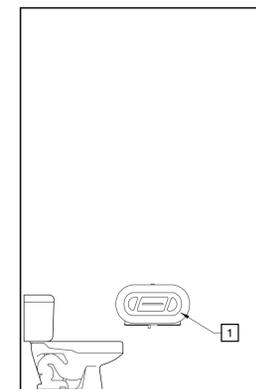
NOTES DE CONSTRUCTION SPÉCIFIQUES

- 1 DISTRIBUTEUR À PAPIER DE TOILETTE
- 2 POUBELLE SANITAIRE
- 3 DISTRIBUTEUR À SAVON
- 4 MIROIR 24"x36" @ 39" DU SOL CENTRÉ AVEC LE LAVABO
- 5 DISTRIBUTEUR À PAPIER À MAIN
- 6 POUBELLE
- 7 ARRÊT DE PORTE

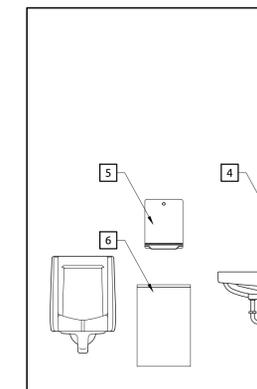
4 DÉTAIL TOILETTE
A-900 ÉCHELLE: 1/2" = 1'-0"



5 ÉLÉVATION TOILETTE
A-900 ÉCHELLE: 1/2" = 1'-0"



6 ÉLÉVATION TOILETTE
A-900 ÉCHELLE: 1/2" = 1'-0"



7 ÉLÉVATION TOILETTE
A-900 ÉCHELLE: 1/2" = 1'-0"



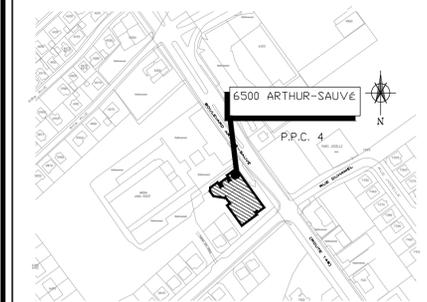
tla architectes

tla-architectes.com

TLA - SIÈGE SOCIAL
2372, boul. St-Martin est
Laval (Québec) H7E 5A4
450 629-9992
450 629-9994
info@tla-architectes.com

TLA - RIVE-NORD
11700, rue de l'Avenir, bureau 202
Mirabel (Québec) J7J 0G7
450 434-9992
450 629-9994
infoR@tla-architectes.com

PLAN DE LOCALISATION



NO.	DATE	DESCRIPTION	ÉLABORÉ	APProuvé
02	2022-03-18	SOUMISSION	S.B.	V.G.
01	2022-03-09	COORDINATION	S.B.	V.G.

REVISIONS	PAGE

N.B.:
L'entrepreneur devra, avant de commencer tout travail;
a) vérifier toutes les dimensions des dessins et les conditions existantes sur le chantier
b) aviser aussitôt le directeur de tout erreur et/ou omission;
c) avant de creuser communiquer avec info-excavation

TABLEAU DES PORTES ET DÉTAIL DE TOILETTE

		GESTION DES IMMEUBLES DIVISION GESTION DE PROJETS	
ÉCHELLE	EX-VILLE	XX	RÉGLEMENT
TELE QU'INDIQUÉE	SECTEUR	XX	NO.BÂTIMENT
Poste de quartier 4 6500 Boulevard Arthur-Sauvé, Laval D0S-968			
RELÉVÉ PAR	VERIFIÉ PAR	DATE	
V.GRAVELINE	V.GRAVELINE	2021-12-16	
PRÉPARÉ PAR	APPROUVÉ PAR	PROJET VOL.	
V.GRAVELINE	M.LACOMBE	16813	
DESSINÉ PAR	PROJET TLA	PLAN NO	A-900
EQUIPE TLA	21-434MB		